



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

carrière

Question écrite n° 77186

Texte de la question

M. Vincent Burroni attire l'attention de Mme la ministre des affaires sociales, de la santé et des droits des femmes sur les difficultés rencontrées par les personnes qui vont partir en retraite pour longue carrière dans quelques mois et qui cherchent à obtenir une attestation de départ délivrée par la Carsat Sud-Est. Cette dernière a bloqué toutes les études des dossiers dans l'attente de publication d'un décret d'application suite à la nouvelle réforme de la retraite qui a été initiée. L'accumulation des demandes et le retard pris par cet organisme compétent dans le traitement des dossiers inquiètent, à juste titre, les personnes qui risquent de ne pas toucher de pension à la date officielle de leur départ en retraite. Au 30 juin, elles seront privées de toutes ressources si les pensions de retraite ne prennent pas le relais. Aussi, il lui demande quand le Gouvernement envisage-t-il de promulguer le décret d'application qui lèvera ce blocage afin que les dossiers soient traités dans des délais raisonnables et conduisent au paiement des pensions sans pénaliser les bénéficiaires.

Données clés

Auteur : [M. Vincent Burroni](#)

Circonscription : Bouches-du-Rhône (12^e circonscription) - Socialiste, écologiste et républicain

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 77186

Rubrique : Retraites : généralités

Ministère interrogé : Affaires sociales, santé et droits des femmes

Ministère attributaire : Affaires sociales, santé et droits des femmes

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [31 mars 2015](#), page 2407

Question retirée le : 5 mai 2015 (Retrait à l'initiative de l'auteur)